2022/2023

Livret d'accueil



Crèche municipale Casa di Rosa 20232 Oletta

04 95 37 11 24 crecheoletta@orange.fr

Introduction:

Chers parents, l'ensemble du personnel vous souhaite la bienvenue à la crèche Casa di Rosa, et, comme nous allons faire un bout de chemin ensemble ce livret vous permettra de vous familiariser avec la structure et les professionnelles qui accompagneront votre enfant tout au long de son accueil dans notre crèche. L'établissement s'inscrit dans un projet pédagogique, éducatif et écologique.

Tous les éléments de ce livret d'accueil sont approfondis dans le projet éducatif et le règlement de fonctionnement consultables à la crèche sur simple demande.

I. Présentation générale

La crèche Casa di Rosa est un établissement municipal géré par la mairie de Oletta. La crèche a été ouverte en 2006 au cœur du village, puis a déménagé dans les locaux actuels en 2017.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La capacité d'accueil est fixée à 30 places par jour. L'accueil des enfants se fait après avoir mis en place un contrat d'engagement avec la famille. Plusieurs accueils peuvent être proposés : régulier, occasionnel ou variable, en fonction des besoins de la famille.

La crèche est certifiée écolabel depuis 2018, engageant l'équipe dans une démarche écologique à plusieurs niveaux (fonctionnement, hygiène, alimentation, soin, entretien...).

Les missions de la crèche Casa Di Rosa, selon l'article R180.1 du décret du 1^{er} août 2000, sont de :

- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants accueillis.
- Accueillir l'enfant dans son individualité, et lui procurer un espace de vie et des jeux adaptés à ses besoins et à son âge.
- Permettre à l'enfant l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Accompagner et soutenir les parents, afin qu'ils puissent au mieux concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.
- Faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources.
- Concourir à l'intégration sociale des enfants porteur d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique. La crèche est ouverte à tous sans aucune distinction. L'accueil de l'enfant en situation de handicap, ou atteint de maladie chronique, est un droit fondamental affirmé par l'ensemble des textes législatifs en vigueur. Si après avis du médecin traitant, le handicap ou la maladie de l'enfant lui permet d'être accueilli dans une structure classique, il sera alors possible de l'inscrire dans notre crèche. Nous adapterons ensuite son accueil en fonction de ses besoins spécifiques.

Les locaux sont composés d' :

- Un hall d'accueil où chaque enfant possède un casier ou porte manteaux, c'est là que se font les transmissions à l'arrivée et au départ des familles.
- Une grande pièce commune divisés en plusieurs espaces : un espace avec tables et chaises pour les repas et certaines activités, un espace dinettes/jeux d'imitation, une structure « escaliers/toboggan », un coin calme/lecture avec tapis et canapés pour les enfants, suffisamment d'espace pour proposer des activités motrices ou différents jeux, un espace réservé aux bébés et « moyens » leur permettant de se déplacer au sol en sécurité.
- 2 salles de changes

- Une salle d'activités manuelles
- 2 dortoirs
- Une salle d'éveil sensoriel (salle Snoezelen)
- Une cour extérieur aménagée pour les enfants
- Des pièces réservées aux professionnelles et espaces techniques
- Le bureau de l'équipe de direction

II. L'équipe professionnelle

L'équipe de direction : Elle est composée d'une directrice qui est éducatrice de jeunes enfants et d'une directrice adjointe qui est infirmière. L'équipe de direction est responsable de la structure, des enfants accueillis, du personnel, et de l'encadrement des élèves/stagiaires. Elle élabore les protocoles et fiches techniques et veille à leur application. Elle est en charge de la rédaction et de l'application du projet éducatif, pédagogique et écologique de la structure.

4 auxiliaires de puériculture et de 9 aides- auxiliaires, prennent en charge l'enfant individuellement ou en groupe et s'assurent de son bien être à travers une prise en charge physiologique, psychologique, physique et affective. Les professionnelles mettent en place des activités variées et animent des ateliers, participent à l'encadrement des stagiaires avec la directrice.

1 technicienne de surface qui s'occupe de l'entretien général, des repas, des stocks.

III. Les valeurs que nous défendons au sein de la crèche Casa di Rosa

La sécurité physique et affective

- Grâce à un aménagement adapté et sécurisé, répondant au développement moteur et aux besoins de chaque enfant
- Par le respect de l'enfant en tant que personne
- En sécurisant, réconfortant, rassurant (portage au bras, doudou, tétine, rituels de séparation, paroles à l'enfant...)
- En assurant une continuité dans la prise en charge de l'enfant (maison/crèche et entre professionnelles)
- En maintenant un regard bienveillant et encourageant

Le respect de l'individualité de l'enfant au sein du collectif

- Par le respect de son rythme, par un accueil personnalisé pour lui et sa famille
- Être attentif à lui proposer des activités personnalisées en rapport avec son développement
- Prendre en compte l'histoire personnelle de l'enfant, tenir compte de son individualité en respectant ses besoins individuels, en l'appelant par son prénom...
- Favoriser l'estime et la confiance en soi de l'enfant, en l'encourageant dans l'acquisition de son autonomie

La disponibilité et l'écoute à l'égard de l'enfant et de sa famille.

La communication avec la famille

 Pour maintenir et faire vivre le lien maison-crèche et crèche-maison avec des accueils et des départs de qualités ou l'enfant est au centre du dialogue des professionnelles. Les transmissions du matin et du soir sont des moments indispensables dans la mise en place de la continuité entre la structure et la maison.

- En restituant le déroulement de la journée de l'enfant (activités, repas, développement, comportement, anecdotes, sommeil, état de santé...)
- En permettant d'inclure les parents à la vie de la crèche
- En partageant les temps importants vécu à la crèche avec des photos par exemple.

La bienveillance envers tous

 En étant attentif les uns envers les autres, se respecter, être bien traitant, soutenant envers les enfants, les parents, les professionnelles.

IV. Une journée type à la crèche Casa di Rosa :

7h30 – 9h : Accueil échelonné en fonction du contrat horaire fixé avec la famille – Jeux libres

9h00 : Fin de l'accueil et petite collation autour d'un fruit. Et/ou premières siestes pour ceux qui en ont besoin, en fonction de leur rythme et leurs habitudes.

9h30 à 11h00 : Activités manuelles ou motrices, par petits groupes, dans les différentes pièces et différents espaces.

Jeux extérieurs possibles selon la météo

Temps de soin pour tous les enfants. Les soins sont effectués également tout au long de la journée en fonction des besoins de chacun.

11h00: Début des repas pour les plus petits, (plus tôt ou plus tard en fonction de l'heure du dernier biberon indiquée par les parents à l'accueil).

De 11h30 à 12h00 : Lavage des mains et temps de repas pour les enfants plus grands

12h00 : Temps calme et préparation à la sieste de l'après-midi.

13h30-15h30 : Réveils échelonnés selon le rythme de chacun et temps de soin.

15h00 : Début du goûter pour les plus petits, en fonction du dernier repas.

15h00 à 16h00 : Goûters des enfants plus grands au fur et a mesure de leur levé de sieste

16h00-18h30: Départs échelonnés en fonction du contrat d'accueil établi avec la famille.

Jeux libres et/ou jeux extérieurs, jeux divers proposés jusqu'au départ des enfants.

V. Nos principaux objectifs

La socialisation, l'éveil, l'épanouissement et l'accompagnement vers l'autonomie des enfants sont les objectifs qui vont nous donner une ligne de conduite pour l'année.

Pour répondre à ces objectifs, nous avons différents domaines d'actions, que nous adaptons bien sûr à l'âge, aux besoins et au développement psychomoteur de chaque enfant.

La socialisation : J'apprends à vivre avec les autres.

La crèche est souvent le premier lieu de socialisation, de vie en collectivité. Il faut apprendre à partager les jeux, l'attention des adultes, attendre son tour. L'apprentissage de la vie avec les autres est parfois difficile. Les professionnelles seront présentes pour encourager les enfants à prendre confiance en eux et trouver leur place au sein du groupe. Ils vont apprendre à intégrer et suivre des règles, à s'ouvrir aux autres et à les respecter. La socialisation se fera en fonction des habitudes de l'enfant, de ses expériences passées.

Même si l'enfant, jusqu'à 2-3 ans, joue encore davantage en parallèle de ses camarades qu'en réelle interaction, il prend du plaisir à être avec eux. Il imite peu à peu les autres enfants, leurs jeux, communique de plus en plus avec eux. Les enfants seront invités à partager leurs jeux, attendre leur tour.

L'autonomie : J'apprends à faire tout seul - Respect des choix de l'enfant

Apprendre à grandir, à faire progressivement tout seul est important. L'enfant découvre ses capacités, ses possibilités, prend confiance en lui. Il apprend à ne plus déprendre de l'adulte. Les professionnelles s'adaptent au rythme de chaque enfant et se montrent disponibles à tout moment pour les accompagner dans l'apprentissage de l'autonomie, il sera encouragé, selon son âge et son stade de développement, à s'habiller/se déshabiller seul, à manger seul, se laver les mains avant les repas, se débarbouiller, mettre son bavoir dans le panier de linge sale, choisir un jeu, le ranger...

La conduite professionnelle étant de faire « avec » l'enfant et pas à la place de l'enfant. Les enfants sont invités à être acteurs de leur journée.

L'éveil et l'épanouissement à travers différents type d'activités : je découvre, je fais mes propres expériences :

Tout est source de découverte pour l'enfant et tout est activité : mettre ses chaussures par exemple est une activité à part entière, visant à développer sa motricité, son autonomie...

Les activités proposées favorisent la découverte, l'exploration, le plaisir, mais elles n'ont pas forcément pour but un résultat final précis.

Les activités proposées se divisent en différents domaines :

- Les activités langagières
- Les activités manuelles
- Les activités sensorielles
- Les activités motrices
- Les jeux symboliques, jeux d'imitation

Pour les bébés, il n'y a pas d'activités dirigées à proprement parlé : l'aménagement de l'espace est pensé pour favoriser la motricité libre, qui est l'une des lignes directives de notre pratique. Les jeux mis à dispositions au sol et l'éveil sensoriel proposé vont permettre à l'enfant de faire ses propres découvertes, ses propres expériences, de découvrir le monde qui les entoure et vont lui permettre de développer ses sens.

VI. De l'inscription à l'accueil à la crèche

L'inscription à la crèche Casa di Rosa

Elle se fait en plusieurs étapes : Tout d'abord il y a la prise de contact avec la crèche, qui donnera à la famille un dossier d'inscription à remplir. Un rendez-vous est ensuite fixé pour échanger sur les modalités d'accueil et faire une visite de la structure.

Une fois ces étapes passées, la date d'adaptation est fixée.

La période d'adaptation

Cette période se déroule généralement sur 5 jours consécutifs, pouvant être prolongée d'une semaine si besoin. Ce temps pour faire connaissance est aussi un temps de transition entre le domicile et la structure d'accueil de l'enfant.

Le premier jour, c'est le temps de faire connaissance, entre les professionnelles, la famille, et l'enfant. Les professionnelles vont alors, dans un échange avec la famille, recueillir des renseignements sur le vécu de

l'enfant, ses habitudes, ses besoins spécifiques etc. Dans un même temps il est expliqué aux familles comment la crèche fonctionne et comment leur enfant va évoluer dans ces espaces. Le but de ce temps d'échange est de créer un lien de confiance, créer une continuité entre la maison et la structure et faire connaissance, les uns des autres.

L'enfant peut également commencer à découvrir les locaux, se familiariser avec le matériel, avec les autres enfants, et tous les nouveaux bruits qu'il va entendre à la crèche, le tout avec la présence rassurante de son parent.

Le 2ème jour et les jours suivants il y a un petit temps de séparation, dont la durée augmente au fur et à mesure, de manière à inclure progressivement dans l'accueil des temps forts comme le change, une sieste, un repas... La semaine d'adaptation se termine par une « petite journée », ressemblant au futur contrat d'accueil.

L'accueil en structure collective est peut-être le moment des premières séparations pour l'enfant et sa famille... L'équipe sera disponible à tout moment pour accompagner les enfants et les parents dans cette première séparation et rendre cette année sereine pour chacun d'entre nous !

Les transmissions

Le matin, comme le soir, le temps d'accueil et de transmissions est essentiel, pour les parents, pour l'enfant et pour nous, professionnelles. Il est important de prendre le temps d'échanger, de transmettre les informations nécessaires au bon déroulement de la journée et pour créer une continuité entre la structure et votre domicile.

Une chose également importante est le sentiment de confiance. Chaque famille va nous confier son enfant : il va passer du temps seul avec nous, il est donc primordial que chaque famille se sente en confiance, écoutée et rassurée.

VII. La place des parents au sein de la structure

La crèche est un espace d'accueil mais aussi d'écoute et d'échange, de soutien à la parentalité et d'accompagnement.

Lorsque nous accueillons un enfant nous accueillons avec lui une famille, dans sa globalité, dans le respect des choix d'éducation, de religion et de culture. Grâce aux échanges nous pourrons mettre en place une continuité éducative entre la maison et la structure, un partage de connaissances, une collaboration, un lien de confiance qui nous unira pour les années de crèche de l'enfant.